

# Stratégie Croissance orientée sur l'EUR

Catégorie de risque

4

A partir du 1.1.2012

## Profil de l'investisseur et objectif de placement:

Cette stratégie est particulièrement destinée aux investisseurs ayant une propension au risque supérieure à la moyenne et intéressés à long terme par une croissance de la fortune plus importante en raison d'une assez forte orientation vers des gains de capital. L'objectif de placement vise un rendement global plus élevé grâce à un accroissement de la valeur par des gains en capital.

Cette stratégie peut aussi être appliquée dans le cadre de notre **gestion de fortune basée sur des fonds**.

**Politique de placement:** La stratégie de placement est déterminée par le Comité de placement, constitué d'experts expérimentés en gestion de fortune. La sélection des titres se fonde sur une analyse approfondie des marchés financiers, largement étayée par le service Recherche du groupe, permettant ainsi des décisions de placement optimales.

**Catégories de placement:** Marché monétaire, obligations, actions, Placements non-traditionnels.

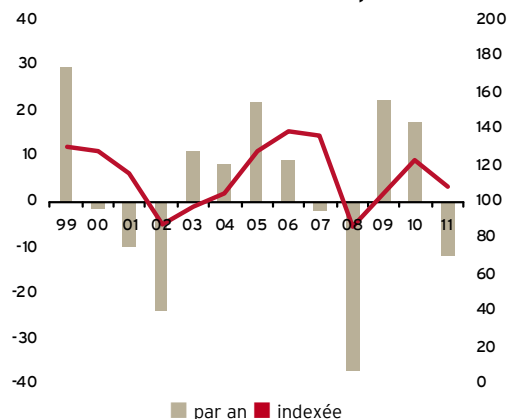
## Pondération stratégique:

20 % obligations, 65 % actions, 15 % Placements non-traditionnels

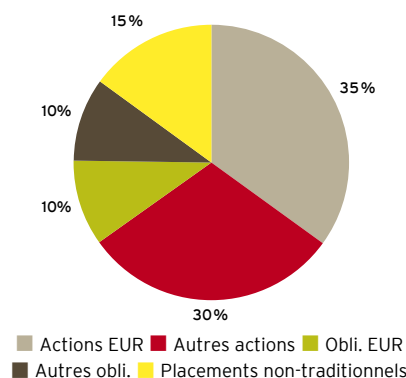
## Performance annuelle (1999 - 2011):

0.61 % (annualisée)

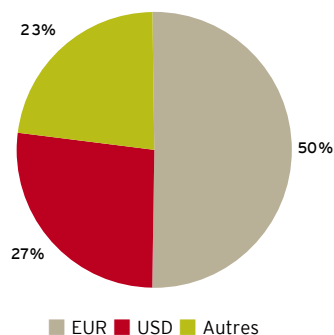
Performance historique



Pondération stratégique



Structure stratégique des monnaies



© Banque Coop. Ces informations ont été rédigées par le service Asset management de la Banque Coop et ne sont pas le résultat d'une analyse financière. Nos recommandations se fondent sur des informations publiques que nous considérons comme fiables, mais pour lesquelles nous ne prenons aucune responsabilité. Nous ne pouvons pas non plus en garantir la complétude et l'exactitude. Nous nous réservons le droit de modifier sans préavis l'opinion exprimée ici. Les recommandations de placement développées dans la présente pourraient ne pas être applicables à certains investisseurs - selon les objectifs et l'horizon de placement ou le contexte global de la position financière. Aux investisseurs, nous conseillons qu'ils se procurent l'avis d'un spécialiste de leur banque.